

134

E 2001(E)1969/121/2
[DoDiS-7237]

*Le Chef de la Division des Affaires politiques du Département politique,
A. Zehnder, au Chef du Département politique, M. Petitpierre*

No AG Strictement confidentiel¹

Berne, 18 février 1952

Lors de mon récent séjour à Paris, j'ai eu l'occasion de dîner avec M. MacArthur, conseiller politique du Général Eisenhower. J'ai rencontré également le Général Gruenther, chef de l'Etat-major général du Général Eisenhower, avec lequel j'ai pris un verre de whisky avant le dîner. Je n'ai rien fait pour provoquer cet entretien, mais lorsque M. Reinhardt, ancien diplomate américain chargé maintenant de cours politiques à l'Ecole militaire de Paris et dont les auditeurs doivent posséder au moins le grade de colonel d'Etat-major, m'avait offert de rencontrer le Général Gruenther et M. MacArthur, je n'ai pas décliné l'offre sachant tout le prix que le Conseil fédéral attache à connaître l'opinion du haut commandement américain sur la politique de neutralité suisse et les conditions auxquelles nous pourrions nous procurer du matériel de guerre aux Etats-Unis.

Permettez-moi de ne pas reproduire tous les propos échangés, mais de résumer la conversation.

1. Le haut commandement américain s'intéresse vivement à la Suisse et suit avec une grande attention notre effort de réarmement. Il est convaincu qu'une Suisse armée et bien décidée à se défendre contre une agression éventuelle de l'Est est dans l'intérêt de la communauté atlantique. Le but américain étant de créer une Europe capable de résister à l'URSS, la voie à suivre peut bien varier. A l'heure qu'il est, le haut commandement américain accepte sans réserve la Suisse neutre et vigilante. Il y a même un peu d'admiration pour ce pays indépendant qui, sans trop se soucier de ce qui se passe autour de lui, suit sa ligne droite. Mais à la fin du raisonnement américain se trouve une conclusion prématurée qui fausse l'attitude sympathique des milieux militaires américains. En effet, disent-ils, de toute façon la Suisse se trouvera l'alliée des Américains le jour même où l'agression soviétique se produira en Europe. Si vous essayez de leur faire comprendre que la Suisse luttera aussi contre l'agresseur américain, ils vous répondent que ce dicton bien connu est conforme à notre politique de neutralité et qu'il est du devoir de chaque citoyen suisse de le répéter, mais qu'en réalité la Suisse ne se battra pas contre les Etats-Unis d'Amérique puisque la lutte engagée en Europe sera une lutte à vie et à mort contre le communisme et pour la civilisation européenne, et dans cette lutte la Suisse n'aura pas d'alternative.

1. Note manuscrite de M. Petitpierre en tête du document: donné connaissance au Conseil fédéral, le 22 février 1952, remis copie à M. Kobelt, Président de la Conf[édération]. Sur le bref échange de vues au sein du Conseil fédéral au sujet de la défense suisse dans le cadre de la Défense de l'Europe, le 22 février 1952, cf. E 1003(-)1970/343/R 3105.

2. Tout en étant neutre, la Suisse est considérée par le haut commandement américain comme un pays allié intéressant, et rangée parmi les pays de priorité numéro 1. C'est-à-dire qu'elle peut obtenir du matériel de guerre des Etats-Unis au même titre que la Belgique, les Pays-Bas ou la Norvège. La priorité d'urgence n'est accordée en ce moment qu'à la Corée et à la Grande-Bretagne. Aucune décision n'a été encore prise au sujet de l'Indochine.

M. Eisenhower est et sera toujours disposé à intervenir en faveur de la Suisse pour qu'elle obtienne le matériel de guerre dont elle aura besoin. En ce qui concerne les appareils de radar, il suffirait d'un rappel à Washington. Quant aux chars d'assaut, les Etats-Unis ne peuvent rien donner maintenant. La production est engagée pour les besoins en Corée. Le nouveau modèle auquel la Suisse s'intéresse (char d'assaut 48, 45'000 tonnes) s'est révélé défectueux. La tourelle vibre lorsque le char est en mouvement. Il a fallu refaire ce modèle. Il ne sera livrable à l'Europe qu'à la fin de 1952².

Une autre difficulté a surgi. Les Américains, avec beaucoup d'insistance, avaient réussi à convaincre les petits Alliés de mettre sur pied plusieurs divisions techniques qui chôment maintenant parce que les chars 48 avec lesquels ils devaient s'exercer ne viennent pas. Afin de ne pas compromettre le résultat, les Américains doivent livrer à ces pays les premiers chars améliorés sortant des usines. Les livraisons débuteraient en octobre/novembre 1952.

Selon les plans d' Eisenhower, la Suisse pourrait recevoir une première série (une douzaine de chars dernier modèle) en mars 1953 pour commencer l'entraînement de son armée. Le haut commandement ne croit pas que nous rencontrions des difficultés à Washington. Il se peut qu'il y ait quelques formalités à remplir préalablement – des garanties de non réexportation, des garanties de secret de fabrication, modalités de paiement etc. – Le haut commandement nous conseille de nous entendre à ce sujet avec le *State Department*.

M. MacArthur a ajouté qu'il est toujours prêt à me recevoir lorsque nous aurions besoin du concours du haut commandement pour aplanir des difficultés à Washington. Si j'avais des scrupules à l'alarmer directement ou par la Légation de Suisse à Paris, je pourrais le faire soit par M. Reinhardt ou par M. Reams à Berne.

2. Sur l'achat et la vente de matériel de guerre aux Etats-Unis, cf. table méthodique du présent volume: Exportations et importations de matériel de guerre.